Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **34 (2007)**

Heft 5

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le couteau suisse de l'armée – Made in China?

La nouvelle annoncée tôt un matin du début du mois de juillet par le présentateur de la Schweizer Radio a fait grincer des dents: il serait tout à fait possible que le nouveau couteau militaire suisse doive être produit en Chine. En raison de l'important volume de commande, le couteau pourrait bien faire l'objet d'un appel d'offres international conforme aux directives de l'OMC auquel tous les fournisseurs et producteurs de couteaux pourraient participer.

Des copies pirates de bonne qualité du célèbre couteau suisse de l'armée sont certes fabriquées et vendues depuis longtemps. Mais l'idée que le couteau militaire suisse officiel puisse porter l'inscription «Made in China» a toutefois commencé à échauffer certains esprits. La petite saga de l'été dans les médias suisses a pu débuter et a même entraîné une pétition adressée au Conseil fédéral demandant que le nouveau couteau suisse soit défini comme une arme blanche. Car une arme n'est pas soumise aux dispositions de l'OMC et ne doit donc pas faire l'objet d'un appel d'offres international.

Pourquoi l'armée suisse a-t-elle au juste besoin d'un nouveau couteau militaire? Armasuisse, le centre d'approvisionnement du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), l'explique: l'ancien couteau militaire 61 ne remplit plus les exigences actuelles en matière de sécurité et de technologie. Ainsi, la lame ne se bloque pas, d'où un risque élevé de blessures. De plus, un acier de meilleure qualité est aujourd'hui disponible pour fabriquer la lame.

L'armée doit donc maintenant recevoir 65 000 nouveaux couteaux militaires d'une valeur de 1,17 million de francs. Le nouveau couteau, qui sera remis aux recrues en 2009, doit satisfaire aux exigences suivantes: lames en acier inoxydable, lame avec un profil en vague et comportant un arrêt, tournevis cruciforme, scie à bois, poinçon pour percer et piquer, tournevis avec ouvre-boîtes (avec arrêt), lame s'ouvrant à une main (sans ressort d'ouverture).

Heinz Eckert

En outre, le couteau militaire doit nécessiter peu d'entretien et pouvoir être porté à la ceinture.

Le couteau militaire suisse est fabriqué par l'entreprise Victorinox à Schwyz depuis 1891. Pour l'entreprise schwyzoise, un «Swiss Army Knife - Made in China» serait moins catastrophique sur le plan financier que du point de vue de l'image de marque. Le nouveau couteau doit-il véritablement faire l'objet d'un appel d'offres international? Non, dit l'auteur de la pétition sur le couteau militaire, Alois Kessler, avocat et candidat au Conseil des États du canton de Schwyz. Pour lui, le nouveau couteau est clairement une arme blanche et, par conséquent, ne peut pas faire l'objet d'un appel d'offres conforme aux directives de l'OMC. M. Kessler reproche au Conseil fédéral de souffrir du «syndrome de l'élève modèle» et de mettre ainsi des emplois en péril et, selon lui, d'autres États interpréteraient également les règles de l'OMC en fonction de leurs propres intérêts.

Reste à savoir maintenant quelle tournure vont prendre les événements. Une décision devrait être prise d'ici la fin de l'année. Armasuisse refait ses comptes. Après un article sur ce sujet épineux paru dans la «Neue Zürcher Zeitung», personne ne voudra plus trop croire que les recrues de l'année 2009 porteront à la ceinture un couteau militaire fabriqué en Chine.

De nombreuses lectrices et de nombreux lecteurs se sont plaints par e-mail ou par courrier du fait que nous avons publié des annonces électorales de l'UDC et nous ont critiqués à propos de nos supposées affinités avec ce parti. Le fait est que nous avons invité tous les partis représentés au Parlement fédéral à passer des annonces dans la «Revue Suisse» et à transmettre leurs messages politiques aux Suissesses et Suisses de l'étranger également. La taille et la fréquence des annonces d'un groupement politique dans la «Revue Suisse» ne font l'objet d'aucune décision ni de la rédaction ni de la direction de la publication, mais sont laissées à la libre appréciation du parti.

HEINZ ECKERT, RÉDACTEUR EN CHEF

Le premier couteau militaire de l'armée suisse, fabriqué par Victorinox, a été délivré pour la première fois en 1891.

5
Courrier des lecteurs

5
Lu pour vous: vie et œuvre du premier conseiller fédéral tessinois

7
Images: la vie dans les montagnes suisses

8
Le marché suisse de la presse est en mouvement

11
Sur les sentiers muletiers du Gothard

Informations régionales

13
Dessins: la Suisse, nation de navigateurs

14
Les nouvelles du Palais fédéral

17
La Suisse, médiatrice de paix demandée

18
Le nouveau tunnel du Lötschberg est l'ouvrage du siècle

20
Organisation des Suisses de l'étranger

23
En bref

Photo de couverture: Le nouveau millénaire a vu naître le journal gratuit «20 minutes» en Suisse. Photo: RDB

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 34e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 21 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 400 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.
■ DIRECTION ÉDITORIALE: Heinz Eckert (EC), rédacteur en chef; Rolf Ribi (RR), René Lenzin (RL), Alain Wey (AW), Gabriela Brodbeck (BDK), responsable des pages «Les nouvelles du Palais fédéral», Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch ■ IMPRESSION: Zollikofer AG, CH-9001 St-Gall. ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. Le numéro CHF 5.– ■